

LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

Dirigeants d'entreprise et cadres dirigeants, pour faire face aux enjeux de demain vous devez constamment progresser, prendre du recul et vous adapter.

La formation est l'un des outils essentiels pour y parvenir.

En complément de son offre actuelle de services et de conseils, l'Union des Entreprises 35 vous propose désormais un panel de formations adaptées à vos besoins dans trois domaines d'expertise :

- **Juridique & Social**
- **Ressources Humaines**
- **Développement Durable**

Ces formations - véritables lieux d'apprentissage aux applications directes - sont pilotées par nos responsables de pôles qui proposent des cycles de formations bâtis sur leur expertise, leur expérience de terrain et leur connaissance sans équivalent du bassin économique et des acteurs institutionnels locaux.

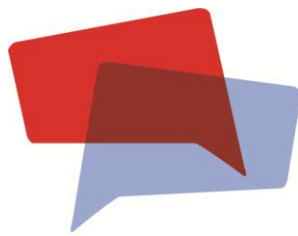
Enfin, autres avantages majeurs :

- les formations étant mutualisées, les coûts en sont réduits ;
- une pédagogie participative en groupe restreint ;
- un espace privilégié de mise en réseau local ;
- un suivi post formation toute l'année assuré par un expert.

N'hésitez plus, inscrivez-vous !

les + de la formation de l'UE35

Des groupes de **12 participants maximum**.
Une formation **adaptée aux réalités** de l'entreprise.
Une **application directe** des compétences acquises.
Un **conseil téléphonique accessible post-formation**.



LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

**JURIDIQUE
& SOCIAL**

Limiter le risque prud'homal

OBJECTIFS

- Maîtriser le contentieux prud'homal par une meilleure connaissance de l'institution et des règles de procédure
- Evaluer les enjeux d'un contentieux prud'homal en identifiant les situations à risque
- Savoir préparer et gérer un contentieux prud'homal

CONTENU

Mieux connaître le conseil de prud'hommes

- > Rôle, composition, compétence
- > Phase de conciliation et phase de jugement
- > Les procédures d'urgence

Evaluer le risque prud'homal

- > Repérer les situations à risque : Licenciement pour motif personnel et pour motif économique, heures supplémentaires, sanctions disciplinaires, harcèlement et discrimination
- > Mesurer les enjeux et le coût du contentieux prud'homal : évaluer le coût direct du contentieux, identifier et gérer les coûts indirects

Gérer le contentieux prud'homal

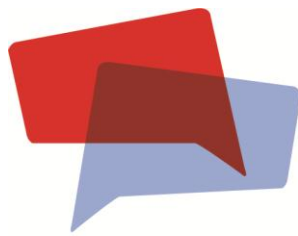
- > Constituer un dossier solide : réunir les preuves
- > Maîtriser les règles essentielles de la procédure prud'homale : oralité des débats, comparution en personne, assistance et représentation des parties
- > Conciliation et jugement : la bonne conduite
- > Evaluer l'opportunité d'un appel

Dates

- **Mardi 6 novembre 2012**, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.

Formateur

- **Pia LE MINOUX**, Responsable du pôle juridique et social à l'UE35.
DESS en droit du travail. 15 ans d'expérience dans les services juridique et social et ressources humaines en entreprise.



LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

Sécuriser la rupture du contrat de travail

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les différentes procédures de rupture
- Limiter le risque prud'homal inhérent à toute rupture en respectant les procédures et en adoptant les bonnes attitudes
- Anticiper, préparer et gérer le contentieux prud'homal

CONTENU

Les départs à l'initiative du salarié

- > La démission : la présence d'une volonté claire et non équivoque ?
- > La prise d'acte de la rupture à l'initiative du salarié : la bonne attitude
- > Définition, identification des situations à risque
- > Adopter la bonne réaction

Les départs à l'initiative de l'employeur

- > Maîtriser les procédures : licenciement pour motif personnel / licenciement pour motif économique
- > Les pièges à éviter et les points de vigilance

La rupture conventionnelle

- > La procédure applicable
- > Les points de vigilance
- > Les traitements des difficultés directes et indirectes découlant de la rupture

Les suites de la rupture

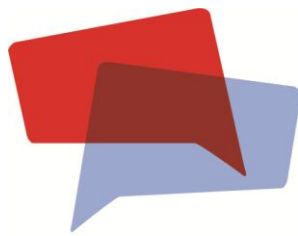
- > La transaction : procédure, opportunité, gestion
- > Anticiper et faire face au contentieux prud'homal : évaluer le risque, prendre la bonne décision

Dates

- **Vendredi 30 novembre 2012, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.**

Formateur

- **Pia LE MINOUX**, Responsable du pôle juridique et social à l'UE35.
DESS en droit du travail. 15 ans d'expérience dans les services juridique et social et ressources humaines en entreprise.



LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

RESSOURCES
HUMAINES

Animer son équipe au quotidien

- Une approche globale du management
- Le rôle du manager
- Quel type de manager suis-je ?
- La relation collaborateur/manager/entreprise
- Les facteurs de la motivation

Dates

- **Mercredi 14 novembre** 2012, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.

Formateur

- **Sabrina LE TALLEC**, Chargée de mission RH à l'UE35.
Master en Ressources Humaines. Accompagnement d'entreprises multi-sectorielles dans leur démarche de recrutement.

Gérer une situation conflictuelle

- La communication : obstacles à la communication, dynamique relationnelle, clés de l'écoute active et conditions d'une bonne communication
- La gestion de conflit : différencier problème, tension et conflit
- Comment mettre fin à un conflit ?

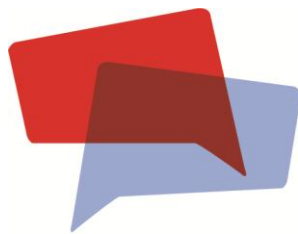
Dates

- **Mercredi 24 octobre** 2012, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.

Formateur

- **Christophe DAVIAUD**, Responsable du pôle RH à l'UE35.
Master en Ressources Humaines. Une expérience interprofessionnelle significative : 15 ans d'expérience en entreprise, puis consultant-formateur en cabinet de gestion des Ressources Humaines.

RESSOURCES
HUMAINES



LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

OBJECTIFS

- Acquérir les fondements du développement durable pour l'entreprise
- Identifier les exigences réglementaires environnementales susceptibles d'impacter la compétitivité de l'entreprise
- Maîtriser les coûts environnementaux
- Mettre en œuvre une démarche concrète RSE dans l'entreprise

S'engager dans la responsabilité sociétale de l'entreprise

- Définitions, périmètre, acteurs de la responsabilité sociétale de l'entreprise
- Les outils de la démarche RSE : l'ISO 26000, le GRI, le Pacte Mondial
- La construction de votre projet RSE, intégration de vos outils de gestion existants (RH, gestion environnementale...), exemples d'actions de lancement de la démarche

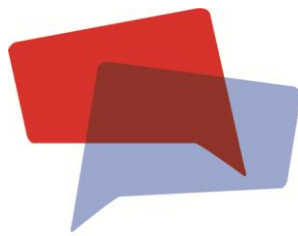
Dates

- **Mardi 30 octobre** 2012, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.
- **Mardi 27 novembre** 2012, 9h - 17h à l'UE35, Rennes.

Formateur

- **Sylvie LE TOUCHE**, Responsable du pôle développement durable à l'UE35. *Physico-chimiste de formation, 20 ans d'expérience pour les entreprises : Exxon Chemical, DRIRE Alsace, Cofrac. Conseiller à la sécurité agréée, coordinatrice régionale opération Performance Bretagne Environnement Plus (PBE+) depuis 2003.*

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



LES FORMATIONS UE35

Se former pour se dépasser

INSCRIPTIONS MODALITÉS GÉNÉRALES

Convention de formation

Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

Attestation de suivi de stage

Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.

Annulation et abandon

Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 10 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant le début du stage, l'UE 35 facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

Coût

500 € net de taxe / journée / participant.

Lieu

Toutes les formations se déroulent à l'UE35, 2 allée du Bâtiment, RENNES (02.99.87.42.97).

Inscriptions

Compléter un formulaire d'inscription par personne et par formation.

Retourner avec votre règlement à :
UE35, 2 allée du Bâtiment, BP 71657, 35016 RENNES CEDEX.
Ou par mail rmroussel@entreprises35.fr.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09028 35
auprès du préfet de la région de Bretagne

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION A LA FORMATION par journée et par personne

Date (à compléter) :

Thème (à compléter) :

Lieu : **UE35, 2 allée du Bâtiment, RENNES (02.99.87.42.97)**

Horaires : **de 9 h à 17 h** (accueil-café à partir de 8 h 30)

ENTREPRISE

Raison sociale

N° et rue

Code postal

Ville

N°Siret

Code NAF

Tél. Standard

Fax Standard

Responsable formation

NOM

Prénom

Fonction

Tél. direct

Courriel direct

Participant à la formation

NOM

Prénom

Fonction

Tél. direct

Courriel direct

A REMPLIR impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société)

Personne à contacter Tél.

N° du dossier pris en charge Code Stage.....

N° et rue

Code postal - Ville

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

COUT DE LA FORMATION : 500 EUROS NETS DE TAXE PAR JOURNEE PAR PARTICIPANT.

Règlement à réception de la facture.

- Ci-joint un chèque n°..... Sur à l'ordre de l'UE35.
 Règlement effectué par l'organisme collecteur indiqué ci-dessus.
 Envoyer la facture en exemplaires à l'adresse suivante (si différente de celle de la société ou de l'organisme collecteur)

Nom.....

N° et rue

Code postal Ville

Fait à Le

Nom du signataire Fonction

Signature

Cachet commercial

Convention de formation : Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

Attestation de suivi de stage : Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.

Annulation et abandon : Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 10 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant le début du stage, l'UE 35 facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.